

suis certain que cela a été porté à l'attention de l'honorable ministre, car il a reçu des lettres à ce sujet et j'ai reçu moi-même des protestations. Je ne citerai que celle que j'ai en main pour ne pas prendre trop de temps.

Il n'y a pas longtemps, les autorités de la municipalité de Saint-François-de-Sales me faisaient parvenir la résolution suivante pour protester contre cette situation:

Je tiens à vous écrire personnellement car la situation est devenu alarmante dans mon comté de Roberval.

La copie de Résolution de la Corporation municipale de St-François-de-Sales, que je joins à la présente, est l'expression de tous les travailleurs du Comté de Roberval, depuis que le bureau d'assurance-chômage est déménagé à Chicoutimi.

Et, remarquez bien que je ne veux pas m'en prendre du tout au personnel, qui fait l'impossible pour éliminer ces retards néfastes pour les chômeurs.

Mon intervention n'a qu'un but: trouver un moyen d'améliorer le service de ce bureau.

Et, sur ce, permettez que je vous indique une suggestion qui m'a été faite par les responsables des bureaux de la Main-d'œuvre de Dolbeau et Roberval, soit placer un responsable de l'assurance-chômage...

Les autorités municipales de Saint-Félicien m'ont envoyé une copie d'une résolution adoptée au cours d'une assemblée du conseil de ville, et je cite:

ATTENDU que plusieurs citoyens de Saint-Félicien se plaignent qu'ils souffrent de retards considérables dans la réception des prestations d'assurance-chômage;

ATTENDU que depuis la fermeture des bureaux d'assurance-chômage de Dolbeau et de Roberval, aucun moyen n'est à leur disposition pour activer la réception de ces prestations;

ATTENDU que le Conseil de ville de Saint-Félicien a cru comprendre que la fermeture de ces bureaux a été faite dans le but de rendre ce service plus efficace;

ATTENDU que présentement les membres du conseil se demandent si la fermeture de ces bureaux rencontre vraiment les buts visés;

Quant à l'efficacité, je ne suis pas prêt à renier les buts poursuivis par l'honorable ministre et le ministère, parce que je conçois qu'il faut une certaine concentration dans une région afin de pouvoir recueillir tous les renseignements et ramasser tous les livrets d'assurance-chômage. Mais je crois que leur présente suggestion de placer un responsable dans chacun des bureaux de la main-d'œuvre est logique.

• (4.50 p.m.)

Je suis sûr à l'avance, si j'en crois les réponses que le ministre m'a données, qu'il va étudier sérieusement la question, et je ne serais pas étonné qu'il s'en tienne aux recommandations des chefs de bureaux qui sont en place depuis un bon bout de temps et qui connaissent les réformes susceptibles d'améliorer le rendement dans leur région.

Je désire maintenant, monsieur l'Orateur, traiter de la deuxième partie de la motion, qui porte sur l'absorption de la nouvelle main-d'œuvre sur le marché. Qu'est-ce que le gouvernement a fait pour essayer d'ouvrir la porte à cette main-d'œuvre qui s'en vient sur le marché? Il nous appartient de préparer la voie à ces jeunes qui ont tout sacrifié, qui se sont fait instruire et qui ont consacré plusieurs années de leur vie à devenir plus compétents.

Qu'est-ce que le gouvernement fait, au niveau de l'industrie primaire et de l'industrie secondaire? A mon avis, il s'agit des deux seuls débouchés, actuellement, auxquels le gouvernement devrait apporter toute son aide pour garantir des emplois à cette foule qui entrera demain sur le marché du travail.

Au niveau de l'industrie primaire, il y a encore beaucoup à faire au Québec. Quant au niveau secondaire, à mon avis, tout est à faire. Le gouvernement devrait d'abord cesser de vider les goussets des petits industriels afin de leur donner la chance d'agrandir leurs industries. J'entends souvent les fonctionnaires du ministère et le ministre lui-même dire: Il faut investir. Quand on parle d'économie, il faut que les Canadiens investissent. Oui, on va continuer de le crier longtemps, avec le système actuel, car plus on crie qu'il faut investir, plus on vide les poches de ceux qui devraient investir.

Comment espérer, monsieur l'Orateur, qu'un particulier investisse \$2,000, \$3,000, \$10,000 ou \$20,000 dans une nouvelle industrie, alors que ses impôts annuels se chiffrent à un montant équivalent? Quand on a déduit ses impôts—je parle en connaissance de cause, étant moi-même commerçant depuis 30 ans—il reste zéro. Qu'on aille donc investir ensuite. On nous crie: Investissez, investissez! Eh bien, il va absolument falloir que le gouvernement cesse de vider les poches de ceux qui pourraient investir.

Je crois que si nous ne développons pas nos industries secondaires, il ne sert à rien de faire suivre à nos enfants des cours aux écoles techniques. On ne les instruit que pour les voir passer la frontière.

Monsieur l'Orateur, voilà où réside le problème. A mon avis, le gouvernement possède des techniciens assez qualifiés dans ce domaine-là pour faire une étude complète. J'ajouterais que si le gouvernement s'en donne la peine et si le ministre des Finances (M. Benson) cesse de piller les Canadiens pour leur donner la chance de s'entraider, le problème disparaîtra.

On parlait d'aide à l'étranger; c'est bien beau, et j'en suis, mais «charité bien ordonnée commence par soi-même». Je ne sais pas si l'on va, une bonne fois, se mettre cela dans